



## **CHARTRE du membre de RESEDA** **(Réseau d'Écoute de Soutien et d'Échange D'Accompagnants œuvrant au mieux-être)**

### **Les accompagnants œuvrant au mieux-être (AME) :**

L'AME doit pouvoir justifier de titres, dénominations ou qualifications de sa pratique ainsi que d'une assurance professionnelle s'il pratique en cabinet ou à son domicile auprès de patients/clients/en entreprise. L'AME membre de RESEDA peut aussi un être bénévole proposant gratuitement des activités dans un but de bien-être au sein d'associations ou à titre privé.

Il s'engage à respecter le(s) code(s) de Déontologie relatif(s) à son(ses) activité(s) s'il(s) existe(nt), sinon à respecter cette charte.

L'AME est conscient de l'importance de la relation avec ses clients, de l'influence et de la dépendance inhérentes à la situation. Il s'abstient d'exploiter le client financièrement, sexuellement, émotionnellement, politiquement, idéologiquement dans son propre intérêt ou dans l'intérêt de toute autre personne ou institution.

### **Les échanges entre les membres :**

Les membres s'engagent à s'exprimer au sein de RESEDA avec transparence, sincérité, justesse, visant au bien-être de tout un chacun, dans un but constructif.

Ils s'interdisent de critiquer les avis, conseils, diagnostics et prescriptions des professionnels de la santé ou d'autres praticiens.

Tous les échanges entre l'AME et son client sont considérés comme confidentiels, sous réserve des dispositions légales, ainsi : L'AME évite de fournir des informations identifiables dans divers réseaux qui peuvent se chevaucher et lorsqu'il désire utiliser des informations concernant un client (conférence, publication...) l'AME doit obtenir la permission du client et préserver l'anonymat de celui-ci.

Les échanges entre les membres lors des réunions, ou via internet concernant les membres de l'association sont soumis à ces mêmes règles de confidentialité.

Si un AME constate que le comportement d'un collègue peut nuire à la réputation de la profession ou de l'association, il est de son devoir d'interpeller directement ce collègue et le bureau de l'association.

### **L'engagement du membre auprès de RESEDA :**

En signant cette charte, l'AME s'engage à respecter les statuts de l'association.

#### **Nom et Prénom :**

Date et signature précédée de «Je m'engage à respecter la charte du membre de RESEDA rédigée ci-dessus et devient ainsi membre de l'association»